

**COMITE DES OEUVRES SOCIALES
DU COMMINGES, DES AGENTS TERRITORIAUX,
DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS
PUBLICS ADHERENTS**

Association – Loi 1901

Siège social

**Mairie de Saint Gaudens
Rue de Goumetx**

31800 – SAINT GAUDENS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables Région Toulouse Midi-Pyrénées

Société de Commissaire aux Comptes inscrite auprès
de la Compagnie Régionale de Toulouse

3, rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 45 53 45 - Fax : 05 34 45 53 40
cca@athos-conseil.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS Toulouse B 415 048 669
TVA/CCE : FR 87415048669

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité des œuvres sociales du Comminges, des agents territoriaux, des collectivités et établissements publics adhérents, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport en 18 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date de d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des revenus et les flux relatifs aux achats.

A ce titre, nous avons :

- Vérifié la cohérence des flux bancaires avec les produits de la période ;
- Analysé et testé la procédure de séparation des exercices et en particulier la cohérence des flux d'achats et de produits en fin d'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président de l'association et aux membres du bureau d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

AC

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Toulouse,

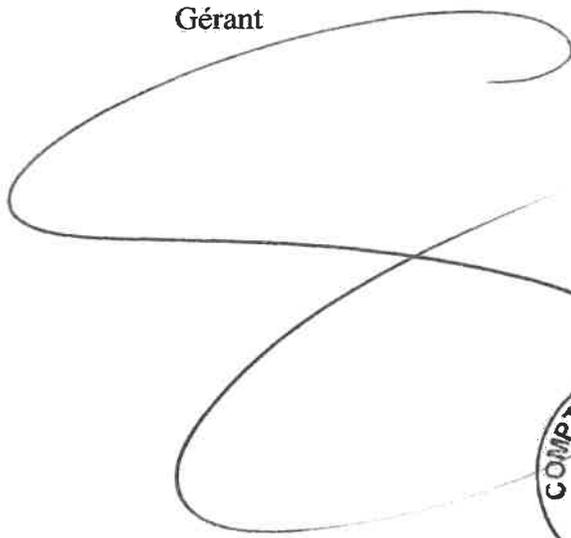
Le 08 mars 2024

COMPTA CONSEIL AUDIT SARL

Commissaire aux comptes

Aurélien GROSSIAS

Gérant



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	3 090	3 090		134
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	5 630	879	4 751	
. Autres	13 461	8 840	4 620	818
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres				
Total	22 181	12 810	9 371	952
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 752		2 752	2 840
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	485 900		485 900	426 226
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	1 500		1 500	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	327 494		327 494	317 707
Charges constatées d'avance	5 400		5 400	15 650
Total	823 046		823 046	762 423
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	845 227	12 810	832 417	763 374

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	156 333	137 910
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	16 340	18 423
Situation nette (sous-total)	172 673	156 333
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	172 673	156 333
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 844	180 816
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	485 900	426 226
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	659 744	607 042
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	832 417	763 374

	du	01/01/2023	%	du	01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2023	PE	au	31/12/2022	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		12 580	1,81		11 890	1,89	690	5,80
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		58 069	8,34		55 253	8,79	2 816	5,10
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		315	0,05		200	0,03	115	57,50
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		625 694	89,81		561 033	89,28	64 660	11,53
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits								
Total		696 657	100,00		628 376	100,00	68 281	10,87
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		566 007	81,25		502 671	80,00	63 336	12,60
Variation de stocks		89	0,01		-1 012	-0,16	1 100	108,75
Autres achats et charges externes		120 716	17,33		111 228	17,70	9 488	8,53
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		737	0,11		1 165	0,19	-428	-36,77
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges								
Total		687 548	98,69		614 053	97,72	73 495	11,97
Résultat d'exploitation		9 109	1,31		14 324	2,28	-5 215	-36,41
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		2 978	0,43		1 061	0,17	1 917	180,66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P								
Total		2 978	0,43		1 061	0,17	1 917	180,66
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		2 978	0,43		1 061	0,17	1 917	180,66

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 087	1,74	15 385	2,45	-3 298	-21,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	4 253	0,61	3 159	0,50	1 094	34,61
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total	4 253	0,61	3 159	0,50	1 094	34,61
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion			121	0,02	-121	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total			121	0,02	-121	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 253	0,61	3 038	0,48	1 215	39,97
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	703 888		632 597		71 291	11,27
TOTAL DES CHARGES	687 548		614 174		73 374	11,95
EXCEDENT OU DEFICIT	16 340	2,35	18 423	2,93	-2 083	-11,31
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						